

ACCÈS FOND DE FOUILLE

Pour profondeur de fouille maxi : **1,80 m**

► **ALUMINIUM** Décret 2004-924



Télescopique
sur 4 hauteurs



PIÈTEMENTS TÉLESCOPIQUES RÉGLABLES SUR 4 HAUTEURS



Réglage millimétrique intégré au système anti-basculement du plancher.
Pour des profondeurs de 0,80 m à 1,80 m.



Solide dispositif d'appui

Plancher antidérapant
425 x 380 mm, réglage
millimétrique de 235 mm.
2 semelles articulées avec
trous pour piquage au
terrain, réglables sur 100 mm.



Sortie de face.



Pliable pour faciliter
la manutention et le
rangement.

CODE	DÉSIGNATION	NB DE MARCHES	DIM. PLIÉES (M)	POIDS (KG)
N111.202	Accès pour fond de fouille profondeur 0,80 à 1,80 m	7	Long. 2,26 Larg. 0,61 Ep. 0,42	20

- Structure aluminium, assemblée par soudure.
- Marches antidérapantes de 80 mm.
- Double main courante.
- Deux points de grutage repérables à leur couleur jaune.